

SUBLIMED lève 3 millions d’euros pour déployer à l’international son traitement antidouleur non-médicamenteux innovant.

SUBLIMED, spécialisée dans le développement de solutions non-médicamenteuses pour la prise en charge des patients douloureux chroniques, finalise avec succès une nouvelle augmentation de capital de 3 millions d’euros. Souscrite auprès des fonds d’investissement KREAXI, Crédit Agricole Alpes Développement, Concept Innovation Ethique, Rhône Dauphiné Développement et CEAI ainsi que de fonds privés et publics, cette opération doit lui permettre d’accélérer son développement commercial en France et à l’international. Cette levée de fonds porte le total des financements perçus par la start-up à plus de 5 millions d’euros en moins de trois ans.

Grenoble, le 15 janvier 2019 – SUBLIMED commercialise en France, depuis mars 2018, son premier produit actiTENS[®], permettant de soulager les patients douloureux chroniques à partir d’une thérapie non-médicamenteuse, la neurostimulation électrique transcutanée (TENS). actiTENS[®] est le premier dispositif de TENS piloté par une application smartphone qui accompagne le patient de manière discrète dans ses activités quotidiennes et le soulage de ses douleurs en toutes circonstances et sans médicament.

SUBLIMED ambitionne de jouer un rôle clé dans la prise en charge des douleurs chroniques et prévoit une mise sur le marché américain d’actiTENS[®] dès 2020. En 2017, plus de 70 000 personnes ont perdu la vie aux États-Unis par overdose d’opioïdes, obtenus pour la majorité sur prescription. Une partie des fonds levés permettra notamment à la société d’obtenir l’enregistrement de son dispositif médical auprès de la Food and Drug Administration, l’autorité sanitaire aux États-Unis.

SUBLIMED entend également accélérer la commercialisation d’actiTENS[®] en France et en Europe et poursuivre ses études cliniques afin de démontrer l’efficacité de son dispositif dans des pathologies spécifiques telles que les douleurs associées à l’arthrose ou les douleurs chroniques cancéreuses, post chirurgicales ou chimio-induites.

Le modèle économique de SUBLIMED se base sur la signature de partenariats de distribution avec des acteurs de l’industrie pharmaceutique désireux d’enrichir leur offre thérapeutique par des traitements non-médicamenteux. Un premier partenariat a ainsi été noué en 2018 avec les Laboratoires Expanscience, laboratoire pharmaceutique et dermo-cosmétique indépendant français, spécialisé dans le traitement de l’arthrose et la santé de la peau.

« Nous sommes très heureux de compter des investisseurs provenant d’horizons aussi divers que ceux de la santé, l’industrie et la technologie. Cela nous permettra de bénéficier de leur retour d’expérience et de développer la société SUBLIMED dans les meilleures conditions possibles. » déclare **Nicolas Karst**, co-fondateur et président de SUBLIMED.

« Notre objectif est de fonder une alliance forte avec les professionnels de santé spécialistes des pathologies concernées pour assurer aux patients une prise en charge thérapeutique ciblée et efficace. » ajoute **Patricia Abraham-Briffod**, co-fondatrice et directrice générale de SUBLIMED.

« Le projet de la société SUBLIMED s’inscrit dans un contexte médical où la prise en charge médicamenteuse n’est pas toujours possible ou appropriée. Son positionnement original, ciblé par segment de marché, ainsi que son équipe

*dirigeante complémentaire, nous ont convaincu de l'opportunité de l'accompagner dans l'accélération de sa croissance. » souligne **Sandra Dubos**, Investisseur chez Kreaxi.*

Pour **Rami Hassoun**, chargé d'investissements au Crédit Agricole Alpes Développement : « *SUBLIMED, qui détient de nombreux brevets, est pilotée par une équipe experte et compétente. Elle a su passer de la phase de R&D à celles d'industrialisation et de commercialisation de sa solution sur un marché en plein essor. Nous sommes ravis de pouvoir accompagner cette startup à fort potentiel. »*

À propos de SUBLIMED

Créée en octobre 2015, SUBLIMED développe des solutions innovantes pour la prise en charges des douleurs chroniques. Essaimée du CEA, SUBLIMED possède un accord de licence d'exploitation exclusif et mondial portant sur un portefeuille de brevets protégeant le dispositif actiTENS®. SUBLIMED a remporté de nombreuses distinctions et concours d'innovation au cours de ces 3 dernières années (*Concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes, Réseau Entreprendre Isère,...*) Pour plus d'informations : <http://subli-med.com/>

À propos de Kreaxi

KREAXI est l'un des leaders français en Capital Innovation investissant au capital de jeunes entreprises innovantes, gérant 250 m€ au travers d'une gamme de fonds pan-européens (170 m€) et régionaux (80 m€), 550 participations investies lors des trente dernières années (dont 21 ont été introduites en bourse), 80 participations actives en portefeuille, avec une équipe de 15 professionnels implantée à Lyon, Paris et Frankfurt

À propos du Crédit Agricole Alpes Développement

C2AD est l'outil de capital investissement du Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes et du Crédit Agricole des Savoie ; Il intervient sur des opérations de capital risque, capital innovation, capital développement, et capital transmission. Il accompagne les entrepreneurs de ses territoires dans une notion de partenariat durable. C2AD gère 50 M€, investis dans 140 entreprises. www.ca-alpes-developpement.fr

À propos de Concept Innovation Ethique

C.I.E est une structure d'investissement créée par des Chefs d'entreprises du pays Voironnais.

L'idée est d'accompagner et soutenir sur le territoire des start-up Innovantes dans le domaine du Bien-être, des Nouvelles Technologies et du Développement Durable, porteuses de Valeurs Ethiques et de Responsabilité Sociétale.

Conseils

SUBLIMED : **ALCYA Conseil Grenoble**
Multeam

Contact presse

Agence Mahoney Lyle
Anne Kassubeck
annekassubeck@gmail.com
06 86 99 53 26

Contact Sublimed

Nicolas Karst, Président
nicolas.karst@subli-med.com

